



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caucase

Question écrite n° 5082

Texte de la question

Mme Yann Piat demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui préciser l'état actuel des relations avec la « république de la Tchétchénie », république sécessionniste du Caucase du Nord qu'aucun État n'a reconnue, mais dont le président vient de séjourner à Paris et aurait eu des contacts avec, notamment, des représentants officiels de son ministère.

Texte de la réponse

La Tchétchénie est, aux yeux de la France comme de l'ensemble de la communauté internationale, ainsi que le souligne l'honorable parlementaire, partie intégrante de la fédération de Russie, État continuateur de l'Union des républiques socialistes soviétiques, avec lequel la France entretient des relations diplomatiques. Quant à la Tchétchénie, issue de la séparation entre les Tchétchènes et les Ingouches, réunis dans la République autonome de Tchétchène-Ingouchie de 1957 à 1992, elle n'est pas un sujet de droit international et ne saurait donc entretenir des relations diplomatiques avec d'autres États.

Données clés

Auteur : [Mme Piat Yann](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5082

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 1993, page 2496

Réponse publiée le : 27 septembre 1993, page 3164